

AIDE POUR ENREGISTREMENT OPPOSITION SUR UN CHEQUE

Si un chèque que vous avez déposé vous revient rejeté avec un courrier d'opposition, il peut y avoir **deux raisons** :

- **Cas n°1** : soit le **compte** d'où il a été émis n'est **pas suffisamment approvisionné** ;
- **Cas n°2** : soit **la famille a fait opposition sur le chéquier** (vous aurez alors des frais bancaires qui viendront en supplément (14,70€) : pour les enregistrer sur Retkoop, se référer à la fiche « [Aide pour enregistrement des frais bancaires](#) »).



Par ailleurs, nous vous invitons à :

- **si cas n°1** : **vous rapprocher de la famille en toute discrétion** pour demander si vous pouvez **à nouveau présenter le chèque ou** s'ils peuvent vous proposer un **nouveau règlement en espèces** ;
- **si cas n°2** : **vous rapprocher de la famille en toute discrétion** pour demander un **nouveau chèque**.

Par ailleurs, **demandez le remboursement des frais bancaires (14,70€) à Mme Drouhin** qui est chargée des comptes bancaires OCCE à fanny.drouhin@bred.fr en indiquant les coordonnées postales et bancaires, ainsi que le numéro de la coopérative de votre école.

ATTENTION : si le chèque refusé par la banque concerne la participation d'une famille, nous vous invitons juste à en informer la famille. Mais vous ne pouvez pas exiger que celle-ci vous donne à nouveau de l'argent.

Dans tous les cas, vous devez également procéder à l'enregistrement de cette opposition sur Retkoop de la façon suivante (cf. ligne 22).

A	n° de P.J. B	C	Date * D	Libellé des opérations * E	n° de chèque, remise, bordereau référence de règlement F	Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc. G
21	20		25/02/2022	Vente de photos Classe GS	6749565	photo
22	21		28/02/2022	Chèque opposé Classe GS Vente de photos	6749565	photo

- Colonne B : **Le n° de pièce justificative** : c'est le courrier que vous avez reçu de la part de la Bred.
- Colonne D : **La date** : indiquer la date du courrier en question.
- Colonne E : **Le libellé** : « Chèque opposé classe ... vente de photos » OU « ... participation des familles » OU « ... sortie à ... » OU « ... classe D »
- Colonne F : **Le numéro de bordereau/de chèque ...** : indiquer le numéro du bordereau de dépôt sur lequel était enregistré le chèque

Office Central de la Coopération à l'École de Seine-et-Marne

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

649, avenue de Bir Hakeim Résidence Bellevue 77350 LE MEE SUR SEINE

Tél. : 01 64 71 90 98 - ad77@occe.coop

Site Internet : ad77.occe.coop



AIDE POUR ENREGISTREMENT DES FRAIS BANCAIRES

Pointage	Ventilation automatique	Région versée	Région d'assurance retraite ou employeur	512 : Entrent	BRED Sorties	n° n° 99999 99 9999 Solde	Entrées	530 : Caisse Sorties	Solde	Situation générale	Modification Suppression Duplication	6070 0008 Achat d'objets à revendre	6168 1008 Assurances	6181 0008 Activités éducatives	6270 0008 Frais bancaires	6586 0008 Adhésion à l'OCCE 77	6700 0008 Dépenses exceptionnelles	6800 0008 Bienes durables	Total des dépenses	7070 0008 Vente d'objets	
H		I	J	K	L	M	Q	R	S	W	X	Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AG	AH	AI
-	7070			180,00		4 455,62				64,20	4 517,82										
-	6070				15,00	4 438,62				64,20	4 502,82									2 605,80	180,00
																				2 620,80	22

- « Ventilation automatique » : dans les charges, mais **en fonction du libellé** :
 - Si « **vente de photos** » ⇒ « **achat d'objet** »
 - Si « **participation des familles** » ⇒ « **dépenses exceptionnelles** »
 - Si « **sortie/classe D** » ⇒ « **charges des activités éducatives** »
- Colonne L : **Sorties Bred** : le montant correspondant au chèque rejeté.

Lorsque vous aurez à nouveau déposé l'argent en question sur le compte de la coopérative, il vous faudra à nouveau rentrer l'opération sur Retkoop.

**Si vous avez tout de même besoin d'aide,
contactez-nous au 01 64 71 90 98 ou au 06 75 56 50 37.**